



Stationnement abusif dans une impasse

Par **cile78**, le **08/02/2008** à **20:44**

Bonjour,

La maison que je possède se situe dans une impasse. D'après la municipalité la rue est publique.

Dans cette même impasse, le Conseil Régional a loué des locaux afin d'y installer un centre d'action sociale.

Les employés "monopolisent" les rares places de parking mais surtout de façon anarchique, gênant la libre circulation des riverains (impossibilité de faire demi-tours). A cela s'ajoute l'accueil du public qui lui même circule en voiture.

La police municipale est venue plusieurs fois verbalisée mais depuis quelques temps, ils ne viennent plus. La Région aurait-elle des passe-droits auprès de la municipalité ???

Une chose est sûre c'est que cela ne va pas en s'améliorant et souhaite savoir que faire ?